

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. René Pelletier, maire
M. Michel Brien, conseiller
M. Olivier Grenier, conseiller
M. Pierre Lalonde, conseiller
Mme Annie Vincent, conseillère
M. Denis Bruneau, conseiller
M. Adrien Steudler, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Session extraordinaire
Du 28 juin 2011

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 juin 2011 à 22h15, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine

2011-06-216
Renonciation à l'avis de
convocation

OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 22 h 15 par René Pelletier, maire de Racine qui fait également fonction de secrétaire.

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents à ladite session, il est proposé par Mme. la conseillère Annie Vincent et accepté à l'unanimité des conseillers présents que tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de ladite session spéciale, le tout conformément à l'article 157 du Code municipal.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire
2. Période de questions

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Directeur général et secrétaire trésorier,

2011-06-217
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme la conseillère Annie Vincent, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

1. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire;

2011-06-218
Avis de motion concernant
l'adoption d'un règlement de
contrôle intérimaire

M. Pierre Lalonde, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté un règlement ayant pour objet que la liste des zones identifiées comme étant le territoire visé en vertu de l'article 4 du Règlement de contrôle intérimaire numéro 171-10-2010, tel qu'amendé le 21 février 2011, soit modifiée de manière à soustraire de cette liste les zones VR-2 et VR-10 telles que décrites au plan de zonage de la Municipalité de Racine.

2. Période de questions

Aucun citoyen n'était présent

LEVÉE DE LA SESSION

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette session ayant fait l'objet de discussions et/ou de résolutions, le cas échéant,

M. le conseiller Denis Bruneau, sur constatation des autres membres du conseil, propose la levée de la session à 22heures 30.

2011-06-219
Levée de la session

M. René Pelletier
Maire

M. André Courtemanche
Directeur général et secrétaire
Trésorier
